



MDC Concept

Organisme de Formation Professionnelle enregistrée sous le numéro 76.11.01442.11 auprès du préfet de région d'Occitanie

FORMATION INCENDIE – E.R.P. TYPE U ET J

Référentiels : Art. R4227-28/-39 du Code du Travail, Règlementation Incendie E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

Pré-requis d'accès à la formation : Connaître les consignes incendie de son établissement

Durée : 1h30

Nombre de participants : de 1 à 15 participants par session

Public concerné : Personnel des établissements recevant du public (type U et J)

OBJECTIFS :

- Savoir identifier l'alarme restreinte et donner l'alarme générale,
- Savoir transmettre un message d'alerte,
- Connaître les principes d'évacuation et de mise en sécurité par transfert horizontal,
- Connaître les différents modes de propagation,
- Connaître l'utilisation de tous les moyens de première intervention du site.
- Maîtriser leur choix dans l'attente des secours internes et externes.

PROGRAMME :

☐ Formation théorique

- Les fondamentaux de l'incendie pour les établissements de type U et J,
- Les consignes de l'établissement,
- Le développement et la propagation d'un feu.

☐ Formation pratique

- Comportement face à un départ de feu,
- La manipulation des extincteurs sur feux réels,
- Une visite du site afin d'identifier les moyens de secours,
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires, supports informatiques personnalisables aux risques de l'établissement.

Pour la pratique, des extincteurs CO2, et des Extincteurs Portatifs à eau ainsi qu'un bac écologique générateur de feu sans eau sont fournis.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode expositive, démonstrative et participative.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires, Guide « Incendie »

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

VALIDATION PAR ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FIN DE STAGE.

METTRE A DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc,
une aire de feu sécurisée de 16 m2,
les consignes de l'établissement et le registre de sécurité.
Prévoir une visite sécurité de l'établissement.

